

NOM	DATE MAJ	CRITÈRE
C1IND1	22/11/2021	1



PROGRAMME FORMATION SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL

Référence : FS2

Format : Présentiel

Type d'action : Formation certifiante

Thème : Secourisme

Spécialité de formation : 333 - Enseignement, formation

Niveau formation : D Autre formation professionnelle

Votre contact : ERIC MARTIN - ericmartin.raif@gmail.com - 06 16 21 41 76

Tarif : Nous contacter

Rythme : Temps plein

Durée de la formation : 14 heures

i Modalités et délai d'accès à la formation :	Public visé :
sous 3 semaines minimum	Toute personne souhaitant se former à la prévention et au secourisme

Pré-requis :	Modalités d'évaluation :
Aucun	Mise en pratique

OBJECTIFS DE LA FORMATION & COMPÉTENCES VISÉES

Le SST est un salarié de l'entreprise qui sera capable :

- 1/ D'intervenir face à une situation d'accident du travail,
- 2/ De contribuer à la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

CADRE DE L'EXERCICE DE L'ACTIVITÉ :

L'activité de Sauveteur Secouriste du Travail s'exerce par le salarié, en complément de son activité professionnelle, au sein d'une entreprise ou d'un établissement tiers dans lequel il intervient. Cette mission répond aux obligations fixées par le code du travail qui impose à l'employeur de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs (Art. L.4121-1) ainsi qu'à l'obligation d'organisation des secours (Art. R.4224-16) et la présence de secouristes (Art. R.4224-15).

L'action du SST s'intègre également dans les obligations faites à l'employeur en matière de prévention des risques professionnels. Elle s'exerce dans le respect des conditions définies par l'entreprise, organisme ou établissement dans lequel il intervient.

Cette formation porte donc sur **2 Domaines de Compétences :**

- Domaine de compétence 1 :

Être capable d'intervenir face à une situation d'accident

- Domaine de compétence 2 :

Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.



RHONE-ALPES INCENDIE

Conseil et Formation

MODALITES D'EVALUATION ET DE CERTIFICATION :

- EPREUVE CERTIFICATIVE n°1

Elle est réalisée, à partir de la mise en place d'une situation d'accident du travail simulée, suivie le cas échéant, d'une analyse avec le formateur. Le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences lui permettant d'intervenir efficacement face à une situation proposée.

- EPREUVE CERTIFICATIVE n°2

Avec comme support la mise en situation de travail simulée de l'épreuve n°1, le candidat devra répondre à un questionnaire simple, portant sur sa connaissance du cadre réglementaire de l'activité SST et ses compétences en matière de prévention.

EVALUATION DE LA FORMATION :

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des Sauveteurs Secouristes du Travail (SST).

VALIDATION :

A l'issue de cette évaluation, un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable. Dans le cas où le candidat ne peut mettre en œuvre, pour des raisons d'aptitudes physiques, l'ensemble des compétences attendues de la part d'un SST, il se verra délivrer une attestation de suivi de formation.

La validité de ce certificat national est fixée à 2 ans et la prolongation de celui-ci est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien et Actualisation des Compétences » (MAC SST) **tous les 24 mois**, ainsi qu'à la réussite aux épreuves certificatives de celui-ci.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'EXÉCUTION DE LA FORMATION

- ❖ LIEUX DE RÉALISATION: en intra dans votre établissement (ou en INTER sur demande)
- ❖ Effectif : 4 minimum à 10 maximum en présentiel

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des Sauveteurs Secouristes du Travail. Dans le cadre d'une formation en Intra, le règlement intérieur sera communiqué au client qui en fera la communication à ses stagiaires.

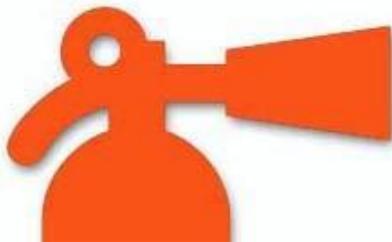
MÉTHODES PÉDAGOGIQUES / TECHNIQUES D'ENCADREMENT MOBILISÉES ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

- Exposés interactifs, démonstrations, études de cas, débats, mises en situation d'accident du travail simulé, exercices d'apprentissage de chaque stagiaire. en respectant le référentiel de l'INRS.
- Moyens pédagogiques : Tout le matériel nécessaire pour la formation SST est mis à disposition pour le formateur : mannequin, couverture, accessoires, défibrillateur, vidéoprojecteur, garot, pansement compressif, ...

Dans un souci d'hygiène, les sacs d'insufflation sont individuels et le matériel est désinfecté à chaque séance.

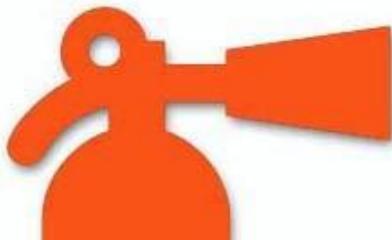
ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Pour les personnes en situation de handicap, les possibilités d'adaptation aux formations sont étudiées suite à un entretien avec le formateur, en lien avec le référent handicap.



PROGRAMME DE LA FORMATION

FISST M1 : Le Sauveteur Secouriste du Travail dans son entreprise (3h30)	<p>Présentation de la formation, du déroulé de celle-ci et de son organisation,</p> <p>Le Sauveteur Secouriste du Travail : situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none">• Identifier le cadre juridique du rôle du SST,• Délimiter son champ d'intervention en matière de secours <p>Les notions de base en prévention des risques professionnels :</p> <p>- Etre capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans l'entreprise.</p> <p>Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none">• S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans l'entreprise,• Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans l'entreprise. <p>La prévention des risques professionnels :</p> <p>Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail :</p> <ul style="list-style-type: none">• Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées,• Déterminer les risques et leurs dommages potentiels. <p>Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention :</p> <ul style="list-style-type: none">• Supprimer ou, à défaut, réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement,• Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée et proposer, si possible, des pistes d'amélioration.	03h30
FISST M2 : Savoir définir et réaliser la PREFAS (3h30)	<p>Protéger de façon adaptée :</p> <ul style="list-style-type: none">• Mettre en oeuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations,• Identifier les dangers persistants, les personnes exposées et trouver un moyen de protection. <p>Examiner la victime :</p> <ul style="list-style-type: none">• Reconnaître les signes indiquant que la vie de la victime est menacée,• Reconnaître les autres signes affectant la victime,• Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre. <p>Garantir une alerte favorisant l'arrivée des secours adaptés au plus près de la victime :</p> <ul style="list-style-type: none">• Définir les différents éléments du message d'alerte,• Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours en choisissant la personne la plus apte ou alerter soi-même. <p>Secourir de manière adaptée :</p> <ul style="list-style-type: none">• Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer• Réaliser l'action ou les actions choisies en respectant la conduite à tenir	03h30



RHONE-ALPES INCENDIE

Conseil et Formation

	<ul style="list-style-type: none">• Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite, si besoin <p>Les 8 atteintes à la santé qui seront abordées :</p> <p>La victime saigne abondamment, la victime s'étouffe, la victime se plaint d'un malaise, la victime se plaint de brûlures, la victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements, la victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment, la victime ne répond pas mais elle respire et la victime ne répond pas et ne respire pas.</p>	
FISST M3 : Savoir secourir de manière adaptée (3h30)	Les actions « secourir » (suite) définies par l'INRS	03h30
FISST M4 : Secourir de manière adaptée (suite et fin) et épreuves certificatives (3h30)	Les actions "Secourir" (suite et fin) suivie de la mise en place des épreuves certificatives	03h30